

Plus de trois ans après le décès d'Eric POUZET, la Sécurité Sociale reconnaît que sa mort est imputable à une maladie professionnelle

Le Collectif amiante de Renault (Rueil-Lardy) a eu raison de persister et de recueillir des témoignages de ses collègues, quoi qu'aient pu dire et penser certains beaux parleurs.

OUI, nous avons eu raison de nous poser la question. Ce n'est pas parce qu'on fume que l'on doit mourir d'un cancer fulgurant dû à l'amiante.

Le collectif contre l'amiante a été créé sur l'établissement Rueil/Lardy, dès 2003, après une enquête cancer à Renault, au B6, menée par nous.

En effet, le nombre de cancers recensés parmi les salariés ayant travaillé au B6 semblait important. Sur cinq collègues recensés trois sont décédés, après avoir travaillé plusieurs dizaines d'années dans ce secteur.

La majorité des salariés de ce secteur ont répondu favorablement à cette enquête et tous voulaient être informés régulièrement.

C'est lorsque le bâtiment B4 a été fermé à cause d'un pourcentage inquiétant d'amiante qu'André LANCTEAU a écrit à la direction générale de Renault à Mrs SCHWEITZER et De VIRVILLE, le 6 Octobre 2004.

Cette même direction avait répondu le 26 Octobre 2004 que des contrôles avaient été effectués : « Renault applique scrupuleusement les exigences du code de santé publique ». Ce qui devait plaire aux différents grattes cul et à tous ceux qui nous ont calomnieusement attaqués ou encore à tous ceux qui pensent qu'un cancer foudroyant c'est la fatalité.

Nous avons alerté l'Inspection de la Sécurité Sociale, l'Inspection du Travail, le Ministère de la santé, le Ministère du Travail, l'ANDEVA, et tous les syndicats des établissements de Rueil et Lardy.

Les compagnes des salariés décédés étaient informées des questions posées et des réponses écrites données par la Direction Générale.

En décembre 2005 le collectif a diffusé le tract intitulé : « **NOUS VOULONS SAVOIR** ».

Près de quatre ans après, nous persistons et nous redisons que nous avons eu raison de nous poser ces questions. OUI, nous avons eu raison de chercher à savoir, tant pour la femme et les enfants d'Eric Pouzet que pour ceux qui peuvent encore être touchés par l'amiante. C'est ça respecter les défunts : faire reconnaître leurs droits.

Le collectif amiante de Renault (Rueil-Lardy)

Le 25 septembre 2009

Le 10 octobre à 14H à Paris, c'est la manifestation nationale des victimes de l'amiante à Paris organisée par l'ANDEVA. Le collectif amiante de Renault Rueil-Lardy appelle les salariés du CTR à y participer massivement.